

# Les *Oenothera*, section *Oenothera*, sous-section *Oenothera* Dietrich *et al.*, actuellement reconnues dans la région Pays de la Loire



**Jean LE BAIL**

Conservatoire botanique national de Brest  
(Antenne Pays de la Loire)  
j.lebail@cbnbrest.com

**Référence bibliographique de l'article :** LE BAIL J. - Les *Oenothera*, section *Oenothera*, sous-section *Oenothera* Dietrich *et al.*, actuellement reconnues dans la région Pays de la Loire. *E.R.I.C.A.*, **30** : 37-45.

**Résumé :** cet article, consacré à la floristique des œnothères de la sous-section *Oenothera*, fournit une description des huit espèces actuellement reconnues en Pays de la Loire.

**Mots clés :** *Oenothera* de la sous-section *Oenothera* ; Pays de la Loire ; floristique.

**Keywords :** *Oenothera* of sub-section *Oenothera* ; Pays de la Loire ; floristic.

## Introduction

La détermination des œnothères appartenant à la sous-section *Oenothera* est souvent délicate pour le botaniste floristicien. Les différentes espèces sont en effet morphologiquement proches (Linder, 1957).

Ces difficultés sont liées en partie à un mode de reproduction unique dans le monde des plantes, impliquant des phénomènes d'hybridation complexes dont les combinaisons peuvent donner naissance à des espèces autonomes et au phénotype fixé<sup>1</sup>.

A cette situation génétique inédite et complexe, s'ajoute une difficulté nomenclaturale liée à la coexistence de deux conceptions de la notion d'espèce dans les flores les plus récentes, l'une basée sur les diagnoses des auteurs européens, l'autre sur les marqueurs génétiques du plastome (Tison et Foucault (de), 2014). La plupart des espèces sont, pour finir, parfois sujettes à des mutations morphogéniques qui se traduisent par des morphotypes particuliers (ex : mutation chromatique donnant des pétales jaune soufre pâle, décrite comme variété *sulphurea*), etc.

Dans cet article, nous avons choisi d'adopter la nomenclature issue de la conception des auteurs européens, reprise dans *Flora Gallica*.

Du fait de ces difficultés nomenclaturales et d'une détermination délicate, beaucoup de botanistes ne notent pas les œnothères. Parmi ceux qui s'y sont risqués, il y a vraisemblablement eu des erreurs d'identification et des confusions. Tout ceci implique que la chorologie et la répartition des espèces est en partie méconnue et reste à préciser. L'objectif de cet article est donc, à partir des inventaires récents réalisés en Pays de la Loire par l'auteur et l'un des spécialistes français du genre (Raymond Jean), de donner des outils permettant aux observateurs de mieux connaître les œnothères de cette sous-section actuellement reconnues dans notre région.

<sup>1</sup> Selon R. Jean & R. Deschâtres (Tison et Foucault (de), 2014), tous les taxons de la sous-section *Oenothera* sont constitués, dans chaque individu, de 2 unités génétiques (complexes  $\alpha$  et  $\beta$ ), qui se séparent à la méiose et se répartissent également dans le pollen et les ovules. Après la fécondation, seule la combinaison  $\alpha\beta$  est viable, ce qui fait que le phénotype parental est maintenu à chaque génération. De plus, toutes les espèces sont interfécondes et peuvent donner naissance à des hybrides constitués de **nouvelles combinaisons de complexes** (Rostański *et al.*, 1994) qui fonctionnent exactement comme les combinaisons parentales, de sorte que chacun se comporte immédiatement comme une « espèce », cas unique parmi les plantes à fleurs.

## Généralités

Les taxons appartenant à cette sous-section du genre *Oenothera* section *Oenothera* se caractérisent par leurs graines à section subquadrangulaire, et par leurs pétales qui restent jaunes ou qui rougissent faiblement lors du flétrissement.

Selon la diagnose des auteurs européens, 22 espèces ont été reconnues en France jusqu'à présent (Tison & De Foucault, 2014). A titre de comparaison, K. Rostański (2010) spécialiste européen du genre, mentionne la présence d'au moins 61 espèces en Europe.

## Éléments pour l'étude de la sous-section *Oenothera*

Les critères morphologiques importants à noter sur le terrain et les échantillons récoltés (à observer sur le frais si possible, à l'aide d'une loupe à grossissement x 10 au minimum) porteront sur (fig. 1):

- la longueur des pétales (mesurée de la base de l'onglet à la base de l'échancrure **durant la période optimale de floraison**) et la position des lobes du stigmate (stigmatiques), qui peuvent atteindre ou dépasser la longueur des pétales (il en découle l'allopollinisation préférentielle) ou se situer entre les anthères ou posés sur elles (il en découle l'autopollinisation préférentielle) ;
- la coloration des sépales, qui peuvent être verts, striés ou bien teintés de rouge (absence ou présence d'anthocyanes dans les vacuoles des cellules épidermiques et sous-épidermiques), sur la face externe (à observer de préférence au stade boutons) ; les pointes des sépales qui peuvent être terminales chez les espèces du groupe d'*O. biennis*, ou subterminales chez les espèces du groupe *O. parviflora*, et dont la longueur peut varier ;
- la présence ou l'absence de macules rouges punctiformes sur la tige, ainsi que sur les rameaux, le rachis (axe principal de l'inflorescence), les ovaires ou les capsules (au stade juvénile) ; la forme des dents terminales des capsules ;
- le type de pubescence (fig. 2) : présence de poils raides courts et courbés, de poils raides apprimés ou subapprimés, de poils glanduleux, de poils sétiformes dressés à étalés à base élargie, sphérique ou conique, remplie d'un liquide incolore ou d'anthocyanes (macules rouges punctiformes).

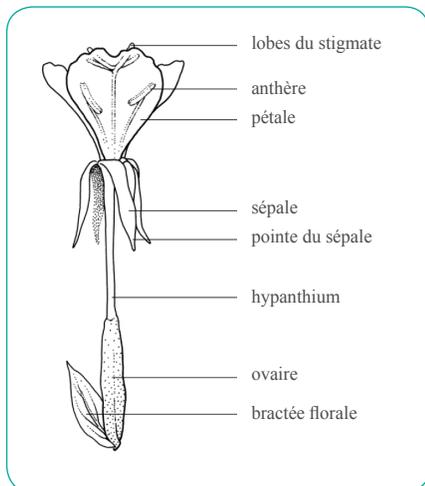


Figure 1. Morphologie de la fleur (d'après S. Bellanger in Rostański et Verloove, 2015)

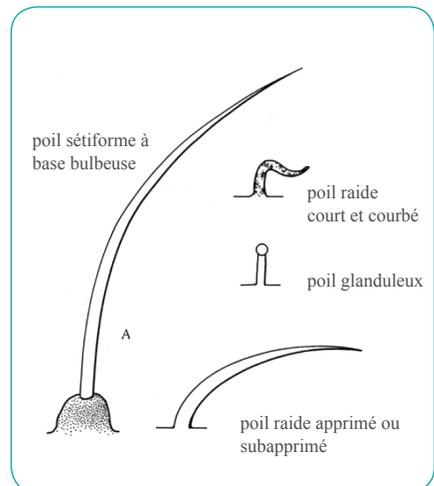


Figure 2. Types de poils (d'après S. Bellanger in Rostański et Verloove, 2015)

Les œnothères sont des plantes assez délicates à conserver en herbier. La photographie des caractères distinctifs peut donc s'avérer très utile pour observer et comparer certains détails morphologiques qui pourront permettre de confirmer l'identité d'un taxon. Nous invitons les botanistes à transmettre leurs clichés annotés à l'auteur, et à noter les critères qui ne seraient pas visibles sur photographie.

## Biologie, écologie

Toutes les espèces du sous-genre *Oenothera* observées dans notre région sont des hémicryptophytes à rosette, annuelles ou bisannuelles. Leur floraison intervient au cours de la première ou plus fréquemment de la seconde année de leur développement et se déroule à partir du mois de juin et durant tout l'été (les toutes dernières fleurs pouvant s'épanouir jusqu'en octobre dans nos régions). Ces plantes pionnières adaptées aux biotopes changeants forment des populations mono- ou plurispécifiques, dont le maintien et le développement sont favorisés par les perturbations d'origine abiotique (crues) ou biotique (origine anthropique ou animale). Les perturbations engendrées par les lapins de garenne et l'homme sont particulièrement favorables à leur implantation. Dans notre région, ces plantes colonisent surtout les terrasses alluviales et les berges sableuses des grands cours d'eau, plus ou moins fréquemment remaniées par les crues hivernales, qui constituent, en vallée de la Loire notamment, leurs biotopes de prédilection. Les espaces dunaires du littoral de Vendée et de Loire-Atlantique, plus ou moins perturbés et rudéralisés, sont aussi fréquemment colonisés. Elles sont aussi présentes sur les pelouses sableuses (sables cénomaniens) de la région mancelle en Sarthe, et du Pays-de-Retz en Loire-Atlantique (sables calcaireux des environs d'Arthon-Chéméré et Machecoul), ainsi que dans le bassin de Laval. Les remblais des zones industrielles et périurbaines, les bermes routières, le ballast des voies ferrées, ainsi que les abords de cultures et les friches post-culturelles, offrent aussi des conditions propices à leur développement.

## Clé des espèces de la sous-section *Oenothera* des Pays de la Loire

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| 1 - Rachis droit érigé, au stade de bouton floral et de fleur. Sépales à pointes terminales, accolées jusqu'à leur sommet ou légèrement divergentes à l'apex .....  | 2                        |
| 1'- Rachis courbé à sa base, puis redressé au stade de bouton floral ; courbure effacée au stade de fleurs, le rachis devenant droit, érigé. Sépales à pointes subterminales écartées et parallèles, ou accolées à leur base puis divergentes ..... | 8                        |
| 2 - Lobes stigmatiques posés sur les anthères ou situés entre elles. Pétales longs jusqu'à 30 mm .....  | 3                        |
| 2'- Lobes stigmatiques largement au-dessus des anthères, pouvant atteindre ou dépasser la bordure supérieure des pétales. Pétales longs jusqu'à 40 mm .....   | 7                        |
| 3 - Plante verte au niveau de la tige, des rameaux, du rachis, des pièces florales et des capsules. Bouton floral aux sépales verts (ni striés ni teintés de rouge) ; la plante est dite non ponctuée et non striée ...                             | 4                        |
| 3'- Plante marquée de macules rouges sur la tige, les rameaux, le rachis, les pièces florales et les capsules. Bouton floral aux sépales verts, striés ou teintés de rouge .....  | 5                        |
| 4 - Feuilles d'un vert franc à limbe principalement elliptique (la plus grande largeur au milieu du limbe), souvent gaufré, et à nervure principale généralement teintée de rouge. Pétales longs de 18 à 25 mm. Fleurs non ou peu parfumées .....   | 1. <i>O. biennis</i>     |
| 4'- Feuilles vert foncé à limbe principalement ovale à oblancéolé (la plus grande largeur dans le 1/4 inférieur), plan et à nervure principale blanche. Pétales longs de 20 à 30 mm. Fleurs très parfumées .....                                    | 2. <i>O. suaveolens</i>  |
| 5 - Plante ponctuée, à bouton floral à sépales non strié. Ovaire couvert de poils sétiformes longs et de poils courts tendant à masquer les poils glandulaires .....  | 3. <i>O. ligericca</i>   |
| 5'- Plante ponctuée, à bouton floral strié ou lavé de rouge. Ovaire couvert de poils sétiformes longs et de poils courts dispersés, poils glanduleux bien visibles .....  | 6                        |
| 6 - Bouton floral subcylindrique, progressivement rétrécis de la base à l'apex .....  | 4. <i>O. fallax</i>      |
| 6'- Bouton floral cylindrique, brusquement rétrécis à l'apex .....  | 5. <i>O. velutina</i>    |
| 7 - Plante marquée de macules rouges sur la tige, les rameaux, le rachis, les pièces florales et les capsules. Bouton floral aux sépales striés ou lavés de rouge .....   | 6. <i>O. glazioviana</i> |
| 7'- Toute la plante est sans macules et les sépales sont verts .....  | 7. <i>O. oehlkersii</i>  |
| 8 - Plante verte à poils sétiformes longs, à poils courts dispersés et poils glanduleux denses. Boutons floraux verts ou légèrement striés, aux pointes écartées (en U). Pétales longs de 6 à 15 mm .....   | 8. <i>O. parviflora</i>  |
| 8'- Plante grisâtre, à poils sétiformes longs et poils courts denses, masquant les poils glanduleux. Boutons floraux striés de bandes rouges rosâtres et à pointes divergentes (en V). Pétales longs de (12-) 15 à 20 mm .....                      | 9. <i>O. oakesiana</i>   |

## Description des espèces reconnues en Pays de la Loire

Les descriptions des espèces sont en grande partie traduites de l'ouvrage sur les oenothères observées en Europe (Rostański, 2010). En outre, la description d'*O. ligERICA* est extraite de la diagnose publiée dans Deschâtres & Jean, 2013. Les espèces de la sous-section *Oenothera* reconnues en Pays de la Loire appartiennent au groupe d'*Oenothera biennis* s.l., à l'exception d'*O. parviflora*, et d'*O. oakesiana*, qui appartiennent au groupe d'*O. parviflora* s.l. au sens de Rostański.

Les critères discriminants sont indiqués **en gras** dans le texte des descriptions.

### 1. Groupe d'*Oenothera biennis* s.l.

Les espèces et agrégats sont présentés dans l'ordre d'apparition dans la clé dichotomique.

#### > *Oenothera biennis* L.

- **description** : tige d'environ 150 cm, simple ou rameuse, verte ou lavée de rouge à la base. Feuilles caulinaires d'un **vert franc, elliptique** à elliptique -lancéolées, à marges légèrement denticulées, à **nervure principale généralement teintée de rouge**. **Rachis vert au sommet (a)**, fortement pubescent-glanduleux. Boutons **verts à vert jaunâtre**. Pointes des sépales 2-3 mm, appliquées à la base, un peu divergentes au sommet. Hypanthium **pubescent-glanduleux**, de (25) 28-35 mm. Pétales obcordés, **nettement plus larges que longs, 15-30 x 18-25 mm**, jaunes (b). Fleurs non ou peu parfumées. Anthères 5-10 mm. Stigmate 5-15 mm, à lobes **étalés entre les anthères**. Capsule 20-35 mm à dents obtuses, vertes, **pubescente-glanduleuse, avec des poils raides arqués, simples ou à base bulbeuse conique**.

- **origine** : Amérique du Nord. Rostański (2010), précise toutefois que les populations européennes sont distinctes de celles d'Amérique du Nord.

- **répartition régionale** : répandue dans le Val de Loire surtout, et sur les dunes côtières de Loire-Atlantique et de Vendée, ainsi que dans le bassin de Laval en Mayenne, sur les sables cénomaniens des environs du Mans et les terrasses alluviales des principaux cours d'eau sarthois, où elle semble avoir été citée, au moins en partie, au sens large (G. Hunault, *comm. pers.*).



#### > *Oenothera suaveolens* Desf. ex. Pers.

- **description** : tige 80-150 (200) cm, simple ou rameuse, verte ou lavée de rouge à la base, **pubescente, avec des poils appliqués et de longs poils étalés, à bases bulbeuses vertes peu développées**. Feuilles caulinaires d'un **vert sombre, oblancéolées à ovales**, dentées et sinueuses dans la partie inférieure, sub-entières dans la partie supérieure, acuminées, à **nervure principale blanche**. Rachis (c) **vert, pubescent, avec des poils glanduleux dans la partie supérieure uniquement**. Bractées inférieures lancéolées. Boutons **verts à jaunâtres**, élancés, pointes des sépales 3-6 mm, appliquées.



Hypanthium 30-40 (45) mm, pubescent, avec des poils glanduleux. Pétales obcordés, plus ou moins émarginés au sommet, 25-35 mm, **plus longs que larges**. Fleurs **(d)** très parfumées. Anthères 7-10 (12) mm, stigmate court 6-8 (10) mm, étalé entre les anthères. Capsule **30-40 (45)** mm, verte, pubescente, à poils appliqués, et à dents obtuses à acuminées.

- **origine** : inconnue selon Rostański (2010). Mais probablement apparue en Europe.
- **répartition régionale** : principalement répandue dans la vallée de la Loire et plus localement aussi sur les dunes côtières de Loire-Atlantique et de Vendée.



> ***Oenothera ligERICA*** Deschâtres & R. Jean, 2013

- **description** : tige d'environ 100-175 (200) cm, ramifiée, verte ou teintée de rouge localement. Feuilles caulinaires ovales ou elliptiques, parfois lancéolées, à nervure médiane et pétiole blanc. Rachis **(e)** vert ou lavé de rouge, **ponctué** (poils bulboux anthocyanés). Boutons **verts à vert-jaunâtre**, à pointes des sépales accolées, longues de 5-7 mm. Hypanthium (30-) 35-50 (-60) mm de longueur. Pétales **(f)** obcordés, jaunes, longs de 20-30 mm, à **échancrure souvent marquée d'une pointe**. Lobes du stigmate entre les anthères. Capsules longues d'environ 30 mm, souvent striées de bandes rouges au stade juvénile. Dents très variables (tronquées, arrondies, pointues à très pointues).
- **origine** : Ouest de l'Europe. Phénotype issu de la descendance F1 (*O. suaveolens* x *O. villosa*) selon Deschâtres *et al.* (2013).
- **répartition régionale** : cette espèce, observée dès les années 1950 (août 1954) en France, par R. Deschâtres et J.-L. Loiseau sur les alluvions de la Loire à hauteur de la Charité-sur-Loire, dans le département de la Nièvre, n'a été décrite que très récemment (Deschâtres *et al.*, 2013). Observée et photographiée dans notre région en vallée de la Loire en Maine-et-Loire (la Varenne), à partir de 2004, (Le Bail, *obs pers.*), puis en d'autres points de la vallée plus en amont, elle n'a été identifiée avec certitude qu'en 2013 seulement, suite à la parution de l'article de Deschâtres *et al.*. Population limitée, visiblement instable, uniquement revue récemment en Maine-et-Loire, dans le val d'Anjou (Saumurois).



> ***Oenothera fallax*** Renner *aggr.* (*O. x fallax* Renner)

• **description** : tige souvent de plus de 100 cm, avec des branches basses, verte ou légèrement rougeâtre, **distinctement ponctuée de rouge**, avec de **nombreux poils longs, raides, à bases bulbeuses rouges et des poils courts arqués**. Feuilles **elliptiques à ovale-lancéolées**, 10-15 x 2-3 cm, à nervure principale blanche ou rougeâtre, denticulées, **les inférieures plissées**. Rachis **(g) vert, ponctué de rouge, rougeâtre à l'apex, avec de nombreux poils glanduleux et des poils raides à base bulbeuse rouge**. Boutons **sub-cylindriques progressivement rétrécis de la base à l'apex**, rayés ou teintés de rouge, avec des poils raides et glanduleux. Pointes des sépales de 4-5 mm, appliquées à la base, divergentes à appliquées au sommet. Hypanthium 30-40 mm. Pétales **(h) jaunes**, obcordés 20-30 mm de longueur, 22-34 mm de largeur. Anthères 3-10 mm, stigmate **étalé entre les anthères**. Capsules 20-30 mm de long, verte, **rayées de rouge au début, ponctuées de rouge, avec de nombreux poils glanduleux**, à dents obtuses ou un peu émarginées.

• **origine** : Europe. Hybride *O. glazioviana* x *O. biennis* s.l.

• **répartition régionale** : surtout répandue dans la vallée de la Loire. Très compétitive et en expansion. Parfois cultivée comme plante ornementale. Non différenciée d'*O. glazioviana* en Sarthe (G. Hunault, *comm. pers.*) et probablement en partie confondue avec cette espèce, ailleurs dans la région.



> ***Oenothera velutina*** Renner *aggr.* (*O. velutina* Renner)

• **description** : très similaire au précédent. S'en distingue toutefois par la forme des boutons qui sont cylindriques, plus velus, **brusquement rétrécis à l'apex**, les **pointes des sépales courtes (< 4mm)** et les **pétales généralement plus petits (i)**.

• **origine** : Europe. Hybride *O. glazioviana* x *O. biennis* s.l.

• **répartition** en Pays de la Loire : Surtout répandue sur les dunes côtières de Loire-Atlantique et de Vendée et dans l'estuaire de la Loire, semble plus disséminée vers l'amont



> ***Oenothera glazioviana*** Micheli (*O. erythrosepala* Borbás, *O. lamarckiana* de Vries)

• **description** : tige atteignant 180 cm, simple ou rameuse, verte ou rouge, **fortement ponctuée, de poils courts étalés et de poils raides à base bulbeuse rouge**. Feuilles elliptiques à oblongues-lancéolées, à nervure principale blanche ou rouge, denticulée, **souvent fortement plissées**. Rachis **vert ponctué de rouge, devenant rouge au sommet, avec de nombreux poils glanduleux et des poils raides à base bulbeuse rouge**. Boutons **teintés ou rayés de rouge**, fortement pubescents-glanduleux. Pointes des sépales 3-8 mm. Hypanthium 30-40 mm. Ovaire **ponctué de rouge**. Pétales **(j) jaunes**, largement obcordés, de 30-50 mm de longueur,

sur 32-58 mm de largeur. Anthères 10-13 mm. Stigmate de 6-10 mm de longueur, **dépassant longuement les anthères**. Capsule verte ou rayée de rouge au début, 20-35 mm, **densément glanduleuse, avec de longs poils raides, à base bulbeuse rouge**, à dents concaves ou obtuses.

var. *azorica* Rostański : Se différencie du type par ses fleurs, dont les lobes stigmatiques **sont étalés entre les anthères**.

- **origine** : incertaine, l'œnothère de Glaziou serait apparue en Europe, comme résultat d'une hybridation ou d'une mutation.
- **répartition régionale** : disséminée sur l'ensemble de la région, car assez fréquemment cultivée dans les jardins sous le nom d'Onagre de Lamarck, et d'où elle s'échappe souvent en bordure des routes secondaires et le long des grands axes routiers. Elle est, toutefois, visiblement plus répandue sur les dunes littorales de Vendée et dans l'estuaire de la Loire, ainsi que dans le bassin de Chantonnay, les plaines cultivées du sud de la Vendée, ainsi que sur les sables calcaires du sud et du sud-est de la Loire-Atlantique, et aux abords des agglomérations urbaines de Nantes, Angers, Le Mans, et Laval. Cette espèce ne peut se maintenir, du fait de son allogamie, qu'en population isolée.



> ***Oenothera oehlkersii*** Kappus ex Rostański, 1985

- **description** : tige 1-1,5 (2) m, rameuse à la base, **verte**, poilue, couverte de **poils appliqués et de poils raides, papilleux, verts à la base**. Feuilles caulinaires 11-22,5 x 3-5 cm, elliptiques, ondulées, pubescentes à nervure principale blanche. Bractées oblancéolées, les inférieures 5,5-11 x 1,5-2,5 cm. **Rachis (k) vert**, poilu et pubescent glanduleux. **Boutons verts ou verts-jaunâtres, effilés**, pubescents glanduleux, à pointes des sépales de 5-8 mm, appliquées à la base, légèrement divergentes au sommet. Hypanthium (sup. à 40 mm). Pétales **(l) jaunes de 30-45 (48) x (32) 35-48 mm**, largement obcordés. Etamines plus courtes que les pétales ; anthères 9-13 mm. Stigmate **étalé à la fin atteignant le bord des pétales ou un peu plus court**, à lobes de 5-9 mm. Capsules d'environ 30 mm de longueur.
- **origine** : Ouest de l'Europe. Pourrait être issue du croisement entre *O. suaveolens* et *O. glazioviana*. Toutefois, la présence d'un long style est un caractère récessif qui suggère plutôt un mutant de translocation d'*O. glazioviana* et non un hybride (R. Jean in Rostański & Verloove, 2015).
- **répartition régionale** : Cette espèce, qui semble en expansion, a été observée à partir de 2004 dans notre région, mais n'a été identifiée avec certitude que depuis peu (2011) (Le Bail, *obs. pers.*). Elle est surtout répandue actuellement dans la vallée de la Loire et ses abords, et est aujourd'hui parfois cultivée localement dans les jardins (Le Bail, *obs. pers.*).



## 2. Groupe d'*Oenothera parviflora* s.l.

### > *Oenothera parviflora* L.

- **description** : tige d'environ 150 cm, simple ou rameuse, **verte** ou rouge foncé dans sa partie inférieure, non ou finement ponctuée de rouge, avec des **poils sétiformes longs et des poils courts dispersés** à base bulbeuse verte ou rosâtre et **des poils glanduleux denses**. Inflorescence large, pyramidale. Feuilles lancéolées, d'un **vert foncé**, à nervure principale rouge, légèrement pubescentes, denticulées sur les marges. Bractées inférieures plus longues que les fleurs. Rachis vert avec des poils glanduleux et des poils raides à base bulbeuse verte ou rose. **Boutons verts au début légèrement striés de brun rouge à la fin**, avec des poils glanduleux et des poils raides, à **pointes divergentes** de 3-4 mm de long, **en forme de U à la base**. Hypanthium 30-40 mm. Pétales jaunes, obcordés, de **6-12 (-15) mm de longueur et de largeur**. Anthères et lobes du stigmate de 4-6 mm de longueur. Capsules vertes, de 20-30 mm de longueur, à dents légèrement échancrées.
- **origine** : Amérique du Nord. Naturalisée en Europe.
- **répartition régionale** : cette espèce, signalée à la fin du 19<sup>e</sup> siècle dans le département du Maine-et-Loire (Geslin *et al.*, 2015), ne semble avoir été revue récemment qu'aux abords de l'agglomération du Mans en Sarthe (Hunault et Moret, 2009).

### Autre espèce non revue récemment

#### > *Oenothera oakesiana* (Gray) S. Watson & J.M. Coult. (*O. syrticola* Bartl.)

- **description** : tige d'environ 150 cm, simple ou rameuse, **grisâtre** ou teintée de rouge, **ponctuée**, à **poils sétiformes longs et poils courts denses, masquant les poils glanduleux**. Feuilles **étroites**, lancéolées à lancéolées-elliptiques, d'un **gris vert**, à nervure principale blanche ou rosée, à marges sinuées, dentées à la base. Rachis parfois légèrement et fugacement infléchi en début de floraison, à extrémité verte ou teintée de rouge. Boutons verts, rougissant à la fin. Pointes des sépales **subterminales**, divergentes, de 2-3 mm de long. Hypanthium 25-35 mm. Pétales obcordés, de **(12-) 15-16 (-20) mm** de long et de large. Anthères 5-7 mm, lobes du stigmate 4-6 mm. Ovaires à **poils simples, denses, apprimés et à poils glanduleux nuls ou cachés**. Capsules jeunes à **pilosité similaire à l'ovaire**, de 20-35 mm à maturité, à dents obtuses.
- **origine** : Amérique du Nord-Est une des espèces les plus anciennement introduites en Europe, où elle semble connue depuis le 17<sup>e</sup> siècle.
- **répartition régionale** : cette espèce, signalée au 19<sup>ème</sup> siècle dans les départements de Loire-Atlantique (Nantes) par J. Lloyd et Maine-et-Loire (Saint-Germain-des-Prés, Denée, et les Ponts-de-Cé) par A. Boreau, n'a pas été revue récemment et serait à rechercher.

## Conclusion

J'espère que cet article permettra aux botanistes de se familiariser avec les diverses espèces d'œnothères de la sous-section *Oenothera* actuellement reconnues dans notre région. J'espère qu'il contribuera aussi à améliorer notre connaissance de ces plantes parfois difficiles à déterminer, encore relativement méconnues, comme le prouve la découverte récente de trois nouvelles espèces dans notre région.

> **Remerciements** : je tiens à remercier Raymond Jean, professeur honoraire de l'Université des Sciences et Technologies de Lille, généticien, spécialiste du sous-genre *Oenothera*, auteur principal de la clé inédite présentée dans cet article, qui m'a aussi communiqué lors des différentes sorties sur le terrain son savoir et sa passion pour ces plantes surprenantes et complexes. Je tiens aussi à remercier les diverses personnes qui ont relu et corrigé cet article, m'ont fait part de leurs remarques et ont parfois apporté certains compléments ou précisions utiles.

## Bibliographie

- DESCHÂTRES R., ROSTAŃSKI K., JEAN R., 2013 - *Oenothera ligERICA*, espèce nouvelle du centre et du sud de la France. Journal Botanique de la Société Botanique de France. **61** : 17-24.
- GESLIN J. (coord.) LACROIX (coord.), LE BAIL J., GUYADER D., CBNB (éds.), 2015 - *Atlas de Maine-et-Loire. Flore vasculaire*. Turriers : Naturalia publications. (Atlas floristique des Pays de la Loire), 608 p.
- HUNAULT G., MORET J., 2009 - *Atlas de la flore sauvage du département de la Sarthe*. Muséum national d'histoire naturelle / Biotopie éditions, 640 p. (Parthénope collection).
- LINDER R., 1957 - *Les «Oenothera» récemment reconnues en France*. Bulletin de la Société Botanique de France. **104**, 7-8, 515-525.
- ROSTANSKI K., DESCHÂTRES R., DUTARTRE G., SORNICLE R., JEAN R., 1994 - Floristique du genre *Oenothera* L., section *Oenothera*, sous section *Euoenothera* (*Onagraceae*) en France. Acta botanica Gallica, **141** (6) : 747-759.
- ROSTANSKI K., 2010 - *Evening-Primroses (Oenothera) occurring in Europe*. W. Szafer Institute of Botany, Polish Academy of Sciences, Lubicz, University of Silesia, Faculty of Biology and Environmental Protection, Jallionska. 157 p.
- ROSTANSKI K., VERLOOVE F., 2015 - *The genus Oenothera in Belgium*. Dumortiera, **106** : 12-42.
- TISON J.-M., DE FOUCAULT B. (coords), 2014 - *Flora Gallica. Flore de France*. pp 847-852. Biotopie, Mèze, 1196 p.